

Appel d'offre

Accompagnement de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage pour l'élaboration d'une ou plusieurs scénarios pour le recyclage des poteries plastiques, et sa / leur mise en œuvre.

Cahier des charges - Juillet 2019

1. Contexte

Val'hor est l'interprofession de la filière de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (www.valhor.fr). Elle rassemble les organisations professionnelles de la production et du commerce horticole et des pépinières, ainsi que du paysage et du jardin. Ses missions sont les suivantes :

- Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion.
- Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation.
- Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociétale des entreprises.
- Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs.
- Bien connaître et bien se connaître dans la filière.
- Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des entreprises de la filière pour tout ce qui a trait à la responsabilité sociétale et environnementale, Val'hor souhaite, à l'initiative de Fédération nationale des métiers de la jardinerie (FNMJ), mettre en place une filière de recyclage des pots horticoles. Une première étude de faisabilité ¹ pour la mise en place d'une telle filière a été confiée en 2015 à une école d'ingénieur (Arts et Métiers ParisTech). L'étude a démontré que la filière est viable économiquement et techniquement et qu'une phase d'expérimentation a priori sur différents territoires (expérimentations régionales) devrait être menée. L'objectif final est de créer une filière nationale ou plusieurs filières territoriales.

Pour ce faire, Valhor fait appel à un prestataire extérieur pour l'accompagnement des différents acteurs impliqués à ce jour sur le projet et rassembler les nouveaux acteurs qui seront identifiés d'un commun accord avec Val'hor.

¹ L'étude est disponible sur demande. Sa consultation fera l'objet d'un contrat de confidentialité précisant que les informations contenues ne pourront être exploitées que dans le cadre de cet appel d'offres.

2. Problématique

Face à la quantité de pots horticoles utilisés chaque année (près de 500 millions de pots par an), les entreprises du commerce horticole, les entreprises du paysage, les entreprises de production souhaitent la mise en œuvre d'une solution pour le recyclage des poteries horticoles. En effet, alors qu'ils sont majoritairement en polypropylène (80 à 90 % des quantités, les autres étant en polystyrène ou en polyéthylène) et qu'ils possèdent donc un fort potentiel de recyclage, les pots sont actuellement principalement envoyés en DIB (Déchets Industriels Banals) et sont donc soit incinérés soit enfouis. Le devenir de ces produits en fin de vie n'est soumis à aucune réglementation.

D'autre part, leur volume étant faible par rapport aux autres produits de l'agrofourniture, leur devenir n'est pas, pour l'instant, une priorité ; l'absence de réglementation ne favorise pas le développement d'une filière de recyclage qui ne peut donc se mettre en place qu'à partir d'une action volontaire des entreprises de la filière. A noter qu'il y a tout de même des actions locales dispersées de collecte et de recyclage de pots horticoles.

Les principaux écueils à la mise en place d'une filière de recyclage des pots :

- Les pots devenus déchets sont présents à divers niveaux de la filière : dans les entreprises de production, dans les jardinerie et points de vente, chez les particuliers, sur les chantiers après plantation des végétaux. Il y a donc une diversité de lieux et d'acteurs impliqués.
- La diversité des pots : formes (rond, carré), taille (de 0.3 litres à plus de 20 litres), matériaux ... (qui peut complexifier les opérations de stockage et de tri)
- La nécessité d'avoir des volumes importants : il faut donc prévoir des lieux de stockage sur les entreprises qui peuvent disposer d'espaces limités, telles que les jardinerie, et/ou prévoir de rassembler les pots issus de diverses entreprises éparpillées sur le territoire.
- La réalisation d'opérations de tri (si nécessaire) qui est coûteuse en main d'œuvre
- La réalisation d'opérations de nettoyage des pots (si nécessaire) : pots salis par les terreux.

3. Contribution attendue (livrables)

Le prestataire devra présenter dans sa proposition :

A/ Accompagnement de la filière dans l'élaboration de différents scénarios pour le recyclage des poteries horticoles et aide à la décision du meilleur scénario.

- La méthodologie proposée pour accompagner la filière dans sa réflexion pour l'identification des scénarios possible relativement au recyclage des pots horticoles et la sélection du ou des scénarios permettant l'adhésion de tous les métiers de la filière représentés par leur fédération ;
- Les éléments permettant de tenir compte des contextes médiatique, sociétal, réglementaire (actuel et à venir – dans la limite de ce qui peut être prédit) ;
- Les éléments permettant d'assurer le dialogue entre les parties prenantes de la filière qui ont un même objectif mais parfois des intérêts divers ;
- Identifier, le cas échéant, les subventions possibles pour la réalisation de cette étude.

B/ Accompagnement de la filière dans la mise en œuvre scénario

- Sans présager du scénario retenu, la méthodologie proposée par le cabinet pour accompagner la filière dans la réalisation de son projet.

4. Planning prévisionnel

Un planning prévisionnel est présenté en adéquation à la méthodologie proposée. Il constitue l'un des livrable attendu.

5. Budget prévisionnel

Un budget prévisionnel est présenté en adéquation à la méthodologie proposée et aux solutions envisagées pour accompagner la filière, représentée par son interprofession VAL'HOR, dans sa réflexion. Il constitue l'un des livrable attendu.

6. Suivi du projet

Un Comité de pilotage interprofessionnel dépendant de la Commission du Développement économique de VAL'HOR est constitué pour accompagner le projet. Il est constitué de professionnels de la production, du paysage et du commerce représentant les différentes fédérations professionnelles membres de l'interprofession. Un chef de projet VAL'HOR accompagne la mise en œuvre de l'action, le suivi administratif et financier.

7. Modalités de sélection

En plus des contributions attendues au paragraphe 3, 4 et 5, le dossier de candidature comprend :

- Une lettre de candidature par laquelle un représentant mandaté du cabinet s'engage à maintenir l'offre de prestations pour une durée de 6 mois, suivant la date limite de remise des plis ;
- Une liste des références du candidat pour des prestations similaires datant de moins de 3 ans.

La commission d'appels d'offre de VAL'HOR se réunira avant le 18 septembre 2019. Les sélections des offres reçues se fera uniquement sur dossier, par un comité de représentants professionnels sur, outre la complétude du dossier, la base des critères listés ci-dessous :

- La compréhension du besoin (20 %)
- L'expérience du candidat dans des sujets / projets similaires (15 %)
- Sa connaissance de la filière du végétal d'ornement ou du monde agricole (10 %)
- Méthodologie proposée (15 %)
- Le rapport qualité prix de la proposition (20%)
- Pertinence de l'analyse et de la réponse apportée (20 %)

Contact

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VAL'HOR

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

44 rue d'Alésia

75682 Paris Cedex 14

Des questions peuvent être posées à :

Romain Manceau

Chef de projet « Produits, services et marchés »

romain.manceau@valhor.fr ; 01 53 91 09 06

Modalités d'indemnisation des candidats

Cette consultation de prestataires n'est pas rémunérée.

Date de publication sur le site Internet de Val'hor (www.valhor.fr)

18 juillet 2019.

Date limite et lieu de réception des candidatures

Vendredi 6 septembre 2019 à 12h00.

Les candidatures seront transmises, ou en recommandé avec accusé de réception, ou déposées en main propre par une personne contre remise d'un accusé de réception chez :

VAL'HOR

Appel d'offre Filière de Recyclage des pots horticoles (Ne pas ouvrir)

44 rue d'Alésia

75682 Paris cedex 14.

ou transmises par courrier électronique à romain.manceau@valhor.fr.